



Code CPF
245030

Objectifs

Sensibiliser les participants aux risques de chute de hauteur et leur apprendre à utiliser le matériel à leur disposition afin de se protéger contre un risque de chute,

Savoir déterminer et mettre en place les points d'ancrage à utiliser

Savoir s'assurer de sa propre sécurité et celle de ses collaborateurs

Savoir repérer et analyser la qualité du matériel utilisé

Public Visé

Artisan ou salarié d'une entreprise artisanale du bâtiment

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Aucun.

Parcours pédagogique

Partie théorique

Sensibilisation aux chutes de hauteur

Approche réglementaire du travail en hauteur

Définition des protections collectives et individuelles

Les différentes catégories d'E.P.I

Présentation des E.P.I. spécifiques au travail en hauteur

Partie pratique Utilisation des E.P.I.

Réalisation de points d'ancrages provisoires et de nœuds de cordes

Pose de ligne de vie (horizontale et verticale)

Déplacements verticaux, avec longe, antichute à rappel automatique

Déplacements horizontaux avec longe

Atelier de travail : installation d'équipements, levage de charges

Utilisation des systèmes antichutes sur support d'assurage flexibles et rigides verticaux et horizontaux

Secours à un équipier

Les + métier

Apporter aux participants une méthodologie de réflexion et l'analyse de risque propre au travail en hauteur.

Méthodes et moyens pédagogiques

Partie théorique en salle, épreuve formative tout au long de la session, exposé participatif via des études de cas.

Suivi d'une mise en situation sur site avec si possible pose de ligne de vie, ou exercice sur toiture ou échafaudage par exemple

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expert

Méthodes et modalités d'évaluation

Feuilles de présences et d'évaluation.

